



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 21 FEVRIER 2017

## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONVOCATIONS

**Vadim COBILAS (UNION BORDEAUX BEGLES)** : A la suite de la rencontre Union Bordeaux Bègles / Castres Olympique du 19 février 2017 (J18 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Vadim COBILAS.

**Monsieur Vadim COBILAS est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 mars 2017.**

**Daniel Johannes VERMEULEN (R.C. TOULONNAIS)** : A la suite de la rencontre R.C. Toulonnais / LOU Rugby du 18 février 2017 (J18 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de Monsieur Daniel Johannes VERMEULEN.

**Monsieur Daniel Johannes VERMEULEN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 mars 2017.**

**Vincent ETCHETO (AVIRON BAYONNAIS RUGBY PRO)** : A la suite de la rencontre A.S.M. Clermont Auvergne / Aviron Bayonnais Rugby Pro du 18 février 2017 (J18 TOP 14), les arbitres n°4 et n°5 ont signalé, dans leur rapport, le comportement de Monsieur Vincent ETCHETO, Entraîneur de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro.

**Monsieur Vincent ETCHETO et l'Aviron Bayonnais Rugby Pro sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 mars 2017.**

**Nicolas NADAU (U.S. CARCASSONNAISE)** : A la suite de son exclusion définitive lors la rencontre A.S. Béziers Hérault / U.S. Carcassonnaise du 17 février 2017 (J21 PRO D2), Monsieur Nicolas NADAU, Entraîneur de l'U.S. Carcassonnaise, est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 mars 2017.

**Monsieur Nicolas NADAU est suspendu dans l'attente de cette audience.**

**L'U.S. Carcassonnaise est également convoquée devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 8 mars 2017.**